

Paris, le 30 mai 2024, 18h15

COMMUNIQUE DE PRESSE

Approbation des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 30 mai 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires d'Eramet s'est tenue le 30 mai 2024 à Paris sous la présidence de Mme Christel Bories, Présidente-Directrice Générale d'Eramet, en conformité avec l'ensemble des dispositions légales et réglementaires applicables, ainsi que des recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »).

◆ Résolutions

Les actionnaires d'Eramet ont approuvé l'ensemble des résolutions proposées. Le résultat des votes de l'Assemblée Générale pour chaque résolution est disponible sur le site internet d'Eramet ([Assemblée Générale des actionnaires 2024 | Eramet](#)).

◆ Dividende

L'Assemblée Générale a approuvé la distribution d'un dividende de 1,50 € par action au titre de l'exercice 2023. Le détachement du dividende aura lieu le 4 juin 2024 et le paiement à partir du 6 juin 2024.

◆ Avis consultatif sur la stratégie climatique de la Société

L'Assemblée Générale a émis un avis consultatif favorable sur la stratégie climatique d'Eramet¹, après avoir pris connaissance des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'ambition de la société en matière de développement durable et de transition énergétique, ainsi que de la nouvelle [feuille de route RSE 2024-2026 « Act for positive mining »](#). Les actionnaires ont ainsi voté en faveur de la résolution consultative proposée par le Conseil d'administration à une très large majorité, avec 99,04% des voix exprimées.

Mme Christel Bories, en sa qualité de Présidente du Conseil, a par ailleurs rappelé l'intention du Conseil de consulter les actionnaires sur la stratégie climatique sur une base régulière et au plus tard lors de l'Assemblée Générale à tenir en 2027.

◆ Composition du Conseil d'administration

Au nom du Conseil d'administration, Mme Christel Bories a remercié Mmes Catherine Ronge et Sonia Sikorav, ainsi que M. Alilat Antsélévé-Oyima, qui quittent le Conseil, pour leur engagement et leurs contributions au cours de ces dernières années.

¹ Telle que présentée dans le Document d'Enregistrement Universel 2023, Partie « Feuille de Route RSE 2024-2026 », paragraphe n° 5.2.3.

Lors de sa réunion du 30 mai 2024, le Conseil d'Administration a pris acte :

- de la ratification par l'Assemblée Générale Ordinaire de la cooptation en qualité d'Administratrice de Mme Solenne Lepage², intervenue lors du Conseil d'Administration du 22 mars 2024, en remplacement de Mme Catherine Ronge, démissionnaire,
- de la cooptation en qualité d'Administrateur de M. Tanguy Guillaume Gahouma-Békalé, en remplacement de M. Alilat Antsélévé-Oyima, démissionnaire,

et ce pour la durée restant à courir du mandat de ces derniers, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2025.

Le Conseil d'administration a également pris acte de la nomination de M. Arnaud Soirat² en qualité de nouveau membre du Conseil d'Administration, ainsi que du renouvellement du mandat de Mme Miriam Maes³ et de M. Jean-Philippe Vollmer, par l'Assemblée Générale Ordinaire, chacun pour une durée de quatre ans.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration d'Eramet est composé de 18 membres, dont deux administrateurs représentant les salariés. Il comporte 7 membres indépendants et 7 femmes, soit 44% des membres du Conseil pour chaque indicateur, hors administrateurs salariés.

L'ensemble des informations sur la composition du Conseil d'administration et de ses Comités, ainsi que la description des missions de l'administrateur référent, sont disponibles sur le site internet de la Société, rubrique Gouvernance : [Eramet | Groupe | Gouvernance](#).

² Administrateur/Administratrice indépendant(e)

³ Administratrice indépendante – Présidente du Comité d'Audit, des Risques et de l'Ethique

Calendrier

25.07.2024 : Publication des résultats semestriels 2024

24.10.2024 : Publication du chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2024

À PROPOS D'ERAMET

Eramet transforme les ressources minérales de la Terre pour apporter des solutions durables et responsables à la croissance de l'industrie et aux défis de la transition énergétique.

Ses collaborateurs s'y engagent par leur démarche citoyenne et contributive dans l'ensemble des pays où le groupe minier et métallurgique est présent.

Manganèse, nickel, sables minéralisés, lithium et cobalt : Eramet valorise et développe les métaux indispensables à la construction d'un monde plus durable.

Partenaire privilégié de ses clients industriels, le Groupe contribue à rendre les infrastructures et les constructions robustes et résistantes, les moyens de mobilité plus performants, les outils de santé plus sûrs, les appareils de télécommunications plus efficaces.

Pleinement engagé dans l'ère des métaux, Eramet ambitionne de devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre, pour le bien vivre ensemble.

www.eramet.com

CONTACT INVESTISSEURS

Directrice des Relations Investisseurs

Sandrine Nourry-Dabi

T. +33 1 45 38 37 02

sandrine.nourrydabi@eramet.com

CONTACT PRESSE

Responsable relations presse

Fanny Mounier

T. +33 7 65 26 46 83

fanny.mounier@eramet.com